



N°	Source	Informations requises	Échéance/ Remarques	État	précédent ¹	État	actuel	Observations	Remarques de la CPC
				Ponctualité	Contenu	Ponctualité	Contenu		
1. Obligations de mise en œuvre									
1.1.	Art. X Accord	Rapport de mise en œuvre	Session -60j (16.03.2018)						
1.2.	Règlement intérieur	Questionnaire d'application	28.02.2018						
1.3.	CS	Rapport national scientifique	15.11.2017						
1.4.	Commission	Lettre de commentaires	16.03.2018						
2. Standards de gestion									
2.1.	Rés. 15/04	Documents mentionnés dans cette résolution à bord ²	16.03.2018						
		Marquage des navires ²							
		Marquage des engins ²							
		Marquage des DCP							
		Fiches de pêche à bord ²							
		Autorisation officielle de pêche en dehors de la juridiction nationale	Depuis 15.02.2014						
		Numéro OMI pour les navires éligibles	Depuis 01.01.2016						
2.2.	Rés. 15/01	Livres de pêche officiels	Depuis 15.02.2016						
2.3.	Rés. 17/07	Interdiction des grands filets maillants dérivants ²	16.03.2018						
2.4.	Rés. 15/08	Plan de gestion des DCP	31.12.2013						
		Rapport d'avancement sur la mise en œuvre du plan de gestion des DCP	16.03.2018						
2.5.	Res. 16/07	Interdiction des lumières artificielles de surface ou immergées dans le but d'agréger des poissons.	27.09.2016						
2.6.	Res. 16/08	Interdiction des aéronefs et des véhicules aériens sans pilote.	27.09.2016						
2.7.		Rapport sur les méthodes pour réaliser les réductions de captures de YFT.	16.03.2018						
2.8.	Res. 17/01	Senneur servis par navire d'appui.	01.01.2018						
2.9.		Plan de réduction de l'utilisation des navires d'appui.	31.12.2017						

¹ C = conforme ; N/C= non conforme ; N/A = non applicable ; P/C = partiellement conforme ; L = en retard ; CQ = Questionnaire d'application ; CAP = Plan d'Action sur l'application.

² Informations à fournir dans le cadre du rapport d'application.

³ 24 m de longueur hors-tout ou plus, ou moins de 24 m s'ils ont pêché en dehors de leur ZEE.

N°	Source	Informations requises	Échéance/ Remarques	État	précédent ¹	État	actuel	Observations	Remarques de la CPC
				Ponctualité	Contenu	Ponctualité	Contenu		
2.10.	Res. 16/06	Rapport sur les mesures prises pour mettre en œuvre les obligations de déclaration des données de captures.	16.03.2018						
3. Déclarations concernant les navires									
3.1.	Rés. 10/08	Liste des navires en activité	15.02						
3.2.	Rés. 15/11	Plans de développement des flottes (PDF)	Au 31.12.2010 (10 ans)						
3.3.	Rés. 15/11	Capacité de référence							
		Liste des navires ³ pêchant les thons tropicaux en 2006	Au 31.12.2009						
		Liste des navires ³ pêchant SWO et ALB en 2007							
3.4.	Rés. 15/04	Liste des navires autorisés (24 m ou plus de longueur hors-tout)	Depuis le 01.07.2003						
3.5.		Liste des navires autorisés (moins de 24 m LHT, opérant hors de la ZEE de leur état du pavillon)	Depuis le 01.07.2006						
3.6.	Rés. 14/05	Liste des navires étrangers autorisés dans la ZEE	15.02						
3.7.		Liste des navires étrangers auxquels une licence a été refusée	15.02						
3.8.		Information sur les accords d'accès	26.02.2015						
3.9.		Licence de pêche officielle de l'État côtier	14.01.2014						
4. Système de surveillance des navires									
4.1.	Rés. 15/03	Adoption d'un SSN pour tous les navires de plus de 24m de LHT et de moins de 24m LHT opérant en haute mer	Depuis le 01.07.2007						
4.2.		Rapport sur la mise en place et défaillances techniques des SSN	30.06						
4.3.		Plan de mise en œuvre des SSN	30.04.2016						
5. Statistiques obligatoires – CPC État du pavillon									
5.1.		Captures nominales							
		• Pêcheries côtières	30.06						
		• Pêcheries de surface : PS, BB, GN	30.06						
		• LL - Provisoires	30.06						
		• LL - Finales	30.12						
5.2.	Rés. 15/02 & Rés 15/05	Prises et effort							
		• Pêcheries côtières	30.06						
		• Pêcheries de surface PS, BB, GN	30.06						
		• LL - Provisoires	30.06						
		• LL - Finales	30.12						
5.3.		Fréquences de tailles							
		• Pêcheries côtières	30.06						
		• Pêcheries de surface PS, BB, GN	30.06						

N°	Source	Informations requises	Échéance/ Remarques	État	précédent ¹	État	actuel	Observations	Remarques de la CPC	
				Ponctualité	Contenu	Ponctualité	Contenu			
5.4.		• LL - Provisoires	30.06							
		• LL - Finales	30.12							
		Dispositifs de concentration de poissons (DCP)								
		Navires auxiliaires	30.06							
		Jours de mer des navires auxiliaires	30.06							
		DCP déployés par types	30.06							
6. Mise en place de mesures d'atténuation et prises accessoires d'espèces hors du mandat de la CTOI										
6.1.	Rés. 17/05	Déclaration des données sur les requins - Captures nominales	30.06							
		Déclaration des données sur les requins - Prises et effort	30.06							
		Déclaration des données sur les requins - Fréquences de tailles	30.06							
6.2.	Rés. 12/09	Interdiction des captures de tous les requins-renards de la famille des <i>Alopiidae</i>	Depuis 07.07.2010							
6.3.	Rés. 13/06	Interdiction des captures des requins océaniques (<i>Carcharhinus longimanus</i>)	Depuis 14.08.2013							
6.4.	Rés. 12/04	Rapport sur les tortues marines ²	16.03.2018							
6.5.		Coupe-lignes et dégorgeoirs à bord (Palangriers)	Depuis 06.08.2009							
6.6.		Salabres à bord (Senneurs)	Depuis 06.08.2009							
6.7.	Rés. 12/06	Rapport sur les oiseaux de mer ²	16.03.2018							
6.8.		Mise en place de mesures d'atténuation au sud des 25°S	Depuis 01.11.2010							
6.9.	Rés. 13/04	Données sur les interactions avec les cétacés	30.06 (Tous engins)							
		Cas d'encerclement d'un cétacé	Pour PS 16.03.2018							
6.10.	Rés. 13/05	Données sur les interactions avec les requins-baleines	30.06 (Tous engins)							
		Cas d'encerclement d'un requin-baleine	Pour PS 16.03.2018							
7. Navires illicites non déclarés, non réglementés (INN)										
7.1.	Rés. 17/03	Inscription INN	Session -70j (06.03.2018)							
7.2.	Rés. 07/01	Conformité des ressortissants	16.03.2018							
8. Transbordements										
8.1.	Rés. 17/06	Transbordements en mer – rapport des CPC	Avant le 15.09							
8.2.		Rapport sur les transbordements au port ²	16.03.2018							

N°	Source	Informations requises	Échéance/ Remarques	État	précédent ¹	État	actuel	Observations	Remarques de la CPC
				Ponctualité	Contenu	Ponctualité	Contenu		
8.3.		Liste des navires transporteurs autorisés	Depuis le 01.07.2008						
8.4.		Rapport des résultats d'enquêtes sur les infractions présumées	13.02.2018						
8.5.		Paiement contribution PRO	12.01.2017						
9. Observateurs									
9.1.	Rés. 11/04	Programme régional d'observateurs ² (nombre de navires suivis et couverture par types d'engins)	16.03.2018						
9.2.		• 5% obligatoire, en mer ($\geq 24m$) ²	Depuis le 01/07/2010						
9.3.		• 5% progressif, en mer (<24m)	2013						
9.4.		• 5 % progressif pour les débarquements artisanaux ²	16.03.2018						
9.5.		Rapports d'observateurs	150 jours après la marée						
10. Programme de document statistique									
10.1.	Rés. 01/06	Rapport 1 ^{er} semestre (2017)	01.10.2017						
10.2.		Rapport 2 ^e semestre (2016)	01.04.2017						
10.3.		Rapport annuel ² (2016)	16.03.2018						
10.4.		Information sur les institutions et fonctionnaires autorisés	01.07.2002						
11. Inspections au port									
11.1.	Rés. 05/03	Programme d'inspections au port	01.07						
11.2.	Rés. 16/11	Liste des ports désignés	Au 31.12.10						
11.3.		Autorité compétente désignée							
11.4.		Périodes de notification préalable							
11.5.		Rapport d'inspection	3 jours après l'inspection						
11.6.		Inspecte au moins 5% des LAN ou TRX	Depuis						
11.7.	Refus de demande d'entrée au port	01.03.2011							
12. Mesures relatives aux marchés									
12.1.	Rés. 10/10	Rapport sur importations, débarquements, transbordements des produits du thons et espèces apparentées	16.03.2018						

Commentaires sur le niveau d'application par [CPC] des mesures de conservation et de gestion de la CTOI tel que déterminé par le CdA14 en 2017.

Commentaires: En ce qui concerne le niveau d'application par [CPC] des décisions de la Commission, le Comité d'application, lors de sa 14^e session en 2017, a émis des commentaires sur certaines questions. Ces commentaires furent transmis à [CPC] par le président de la Commission dans un courrier daté du 26 mai 2017.

•
•
•
•
•
•
•
•
•

Réponse : Aucune réponse à la lettre du Président de la Commission n'a été reçue de [CPC].

Réponse : [CPC] a fourni sa réponse à la lettre du Président de la Commission le XX/XX/XXXX.

Problèmes actuels concernant le niveau d'application par [CPC] des mesures de conservation et de gestion de la CTOI, identifiés par le CdA15 en 2018.

Après examen du Rapport d'application 2018 de [CPC], le président du Comité d'application a identifié les problèmes significatifs de non conformité suivants, pour discussion.

Questions de conformité	État actuel (2018)	État précédent (2017)
Questions de conformité répétées		
•		
•		
•		
•		
Questions de conformité non répétées		
•		
•		